

# Ami de la Religion et de la Patrie

me la première fois de donner son nom. Ce double présent en faveur des pauvres est offert aux acheteurs par les dames qui dirigent le bazar.—*Journal.*

**Construction de navires.**—On voit par le tableau ci-dessous, que nous empruntons au *Morning Chronicle* de vendredi, qu'il y a maintenant sur les chantiers de Québec et des environs 24 grands navires du port total de 20,225 tonneaux, ce qui fait un tonnage moyen de \$12 7-2 1/2 éme. Evalués à 30 piastres le tonneau, ces navires auraient une valeur vénale de \$606,750. Il est probable que la nouvelle loi de navigation va donner une grande activité à cette branche de notre industrie manufacturière, surtout si nous obtenons, ou plutôt si les armateurs américains obtiennent pour nous de leur propre gouvernement, la réciprocité du privilégié que cette loi accorde aux armateurs anglais d'acheter et de faire enrégistrer comme nationaux des bâtiments de construction étrangère. Les Américains, comme les Anglais, au lieu d'importer notre bois à grands frais, seront construire leurs bâtiments chez nous, où la main-d'œuvre, aussi bien que les matériaux, est à meilleur marché. Les dernières nouvelles d'Angleterre nous apprennent que tous les chantiers de construction étaient pleins, que, par suite, les contrats étaient résus, même à prime, et que pour les remplir on était obligé d'avoir recours aux chantiers de l'Amérique du Nord. Dans le discours qu'il a prononcé à la clôture de l'élection mardi dernier, M. Paxton, qui, sur cette matière, mérite un peu plus de confiance que nos économistes politiques inutiles, a dit que si la réciprocité demandée au gouvernement des États-Unis était accordée, il ne doutait pas qu'un tiers des bâtiments dont le commerce aurait besoin ne fussent construits à Québec. Les annexionnistes de Montréal n'en persisteront pas moins à dire que si le Canada n'est annexé aux États-Unis, Québec est "ruiné" à tout jamais.

Ces bons amis de nos ouvriers, pour les engager à voter en faveur d'un annexioniste, étaisaient pompeusement à leur yeux le tableau des bâtiment construits dans les différents ports du Maine et du Massachusetts pendant l'année "d'écroulement en ruine" 1849, mais ils se gardaient bien de leur montrer le revers de la médaille, c'est à dire, le tableau des bâtiments construits dans les ports coloniaux pendant la même année.

Dans la petite île du Prince Édouard, dont la population n'excède guère celle de la ville de Montréal, il a été construit cette année 53 bâtiments du port total de 14,526 tonneaux.

Dans le Nouveau-Brunswick, pendant la même année 1849, il a été bâti à Saint-Jean pour des armateurs d'Angleterre, mais non enrégistré à Saint-Jean,

12 nav. jang. 5,495 t.n.

Il a été bâti et enrégistré à St. Jean. 73 " " 23,784 "

Total bâti à St. Jean. 85 " " 31,279 "

A Miramichi 21 " " 6,763 "

—

Total aux deux ports 160 " " 33,012 "

Le 31 décembre 1849, autant qu'on a pu le constater, il y avait, appartenant au port de St-Jean, 505 nav. jang. 93,192 ton.

Au port de Miramichi 90 " " 7,464 "

—

Total 595 " " 100,656 "

Il y a maintenant

en construction aux 2 ports. 66 " " 34,050 "

Il paraît donc que le "régime colonial"

étoffe moins cette industrie que l'intelligence ou la bonne foi des annexionnistes.

(Canadien.)

Le Souverain-Pontife vient d'adresser aux archevêques et aux évêques d'Italie une Encyclique dont voici les principaux passages :

" VÉNÉRABLES FRÈRES,

" Salut et bénédiction apostolique.

" Vous savez et vous voyez comme nous, vénérables frères, par quelle perversité ont prévalu, ces derniers temps, certains hommes perdus, ennemis de toute vérité, de toute justice, de toute honnêteté, qui, soit par fraude et par des artifices de toute espèce, soit ouvertement et jetant, comme une mer en furie son écume, la lie de leurs confusions, s'efforcent de répandre de toutes parts, parmi les peuples fidèles

de l'Italie, la licence effrénée de la pensée, de la parole, de tout acte audacieux et impie, pour ruiner dans l'Italie même la religion catholique, et si cela pouvait jamais être, pour la renverser jusqu'à ses fondements. Tout le plan de leur dessein niaïblique s'est révélé en divers lieux, surtout dans la ville bien-aimée, siège de notre pontificat suprême, où après nous avoir contraint de la quitter, ils ont pu se livrer plus librement pendant quelques mois à toutes leurs fureurs. La, dans un affreux et sacrilège mélange des choses divines et des choses humaines, leur rage monta à ce point que, méprisant l'autorité de l'illustre clergé de Rome et des prélats qui, par notre ordre, demeuraient intrépides à sa tête, ils ne les laissèrent pas même continuer en paix l'œuvre sacrée du saint ministère; et que sans pitié pour de pauvres malades en proie aux angoisses de la mort, ils déloignaient d'eux tous les secours de la religion et les contraignaient de rendre le dernier soupir entre les bras des prostituées.

" Bien que depuis lors la ville de Rome et les autres provinces du domaine pontifical aient été, grâce à la miséricorde de Dieu, rendues, par les armes des nations catholiques, à notre gouvernement temporel; bien que les guerres et les désordres qui en sont suivis aient également cessé dans les autres contrées de l'Italie, ces ennemis infames de Dieu et des hommes n'ont pas cessé et ne cessent leur travail de destruction; ils ne peuvent plus employer la force ouverte, mais ils ont recours à d'autres moyens, les uns cachés sous des apparences frauduleuses, les autres visibles à tous les yeux. Au milieu de si grandes difficultés, portant la charge suprême de tout le troupeau du Seigneur et rempli de la plus vive affliction à la vue des perils auxquels sont particulièrement exposées les Eglises de l'Italie, c'est pour notre insécurité, au sein des douleurs, une grande consolation, vénérables frères, que le zèle pastoral dont, au plus fort même de la tempête qui vient de passer, vous nous avez donné tant de preuves, et qui se manifeste chaque jour encore par des témoignages de plus en plus éclatants. Cependant, la gravité des circonstances nous presse d'exciter plus vivement encore, de notre parole et de nos exhortations, selon le devoir de notre charge apostolique, votre fraternité, appelée au partage de nos sollicitudes, à combattre avec nous et dans l'unité les combats du Seigneur, à préparer et à prendre d'un seul cœur toutes les mesures par lesquelles, avec la bénédiction de Dieu, sera réparé le mal déjà fait en Italie à notre religion très-sainte, et serons prévenus et repoussés les périls dont un avenir prochain la menace.

" Entre toutes les fraudes sans nombre que les sujets ennemis de l'Eglise ont commises de mettre en œuvre pour rendre odieuse aux Italiens la foi catholique, l'une des plus perfides est cette opinion, qu'il n'assoufflent pas d'allumer et de répandre partout à grand bruit, que la religion catholique est un obstacle à la gloire, à la grandeur, à la prospérité de la nation italienne, et que, par conséquent, pour rendre à l'Italie la splendeur des anciens temps c'est-à-dire des temps païens, il faut mettre à la place de la religion catholique, insinuer, propager, constituer les enseignements protestants et leurs conventions. On ne sait ce qui en de telles affirmations est le plus détestable, la perfidie de l'impiété furieuse ou l'impudence du mensonge.

" Entre toutes les fraudes sans nombre que les sujets ennemis de l'Eglise ont commises de mettre en œuvre pour rendre odieuse aux Italiens la foi catholique, l'une des plus perfides est cette opinion, qu'il n'assoufflent pas d'allumer et de répandre partout à grand bruit, que la religion catholique est un obstacle à la gloire, à la grandeur, à la prospérité de la nation italienne, et que, par conséquent, pour rendre à l'Italie la splendeur des anciens temps c'est-à-dire des temps païens, il faut mettre à la place de la religion catholique, insinuer, propager, constituer les enseignements protestants et leurs conventions. On ne sait ce qui en de telles affirmations est le plus détestable, la perfidie de l'impiété furieuse ou l'impudence du mensonge.

" Le bien spirituel par lequel, soustraits à la puissance des ténèbres, nous sommes transportés dans la lumière de Dieu, par lequel, la grâce nous justifiant, nous sommes faits les héritiers du Christ dans l'espérance de la vie éternelle, ce bien des âmes, émanant de la sainteté de la religion catholique est certes d'un tel prix qu'auprès de ce bien toute gloire et tout bonheur de ce monde doivent être regardés comme un pur néant: *quid enim podest homini si mundum universum meretur, anima vero sua detrimentum patiatur! aut quam dubius homo communionate proanimo sua.* Mais bien loin que la profession de la vraie foi ait causé à la race italienne les dommages temporals dont on parle, c'est à la religion catholique qu'elle doit de n'être pas tombée à la chute de l'empire romain, dans la même ruine que les peuples de l'Assyrie, de la Chaldée, de la Médie, de la Perse de la Macédoine. Aucun homme instruit n'ignore en effet que non seulement la très sainte religion du Christ a arraché l'Italie des ténèbres, de tant et de si grandes

erreurs qui la couvraient tout entière, mais encore qu'au milieu des ruines de l'antique empire et des invasions des Barbares ravagèrent toute l'Europe, elle la élevée dans la gloire et la grandeur au-dessus de toutes les nations du monde, de sorte que par un bienfait singulier de Dieu, possédant dans son sein la choise sacrée de Pierre l'Italie a eu par la religion divine un empire plus solide et plus étendu que son ancien dominium terrestre.

" Ce privilégié singulier de posséder le siège apostolique et de voir par règle même la religion catholique jeter dans les peuples de l'Italie de plus fortes racines, a été pour elle la source d'autres biensfaisances continues et sans nombre; car la très-sainte religion du Christ, maîtresse de la vérité, sagesse, protectrice vengeresse de l'humanité, mère secondé de toutes les vertus, détourne l'âme des italiens de cette soif fureste de gloire qui avait entraîné leurs ancêtres à faire perpétuellement la guerre, à tenir les peuples étrangers dans l'oppression, à réduire, selon le droit de la guerre alors en vigueur, une immense quantité d'hommes à la plus dure servitude, et en même temps illuminant les Italiens des clarités de la vérité catholique, elle les porta par une impulsion puissante à la pratique de la justice, de la miséricorde, aux œuvres les plus éclatantes de piété envers Dieu et de bienfaisance envers les hommes.

" De là, dans les principales villes de l'Italie, tout de saintes basiliques et autres monuments des âges chrétiens, lesquels n'ont pas été l'œuvre douloureuse d'une multitude réduite en esclavage, mais qui ont été librement élevés par le zèle d'une charité vivante, à quoi il faut ajouter les pieuses institutions de tout genre consacrées soit aux exercices de la vie religieuse soit à l'éducation de la jeunesse, aux lettres, aux arts, à la saine culture des sciences, soit enfin au soulagement des malades et des indigents. Telle est donc cette religion divine, qui embrasse sous tant de titres divers le salut, la gloire et le bonheur de l'Italie, cette religion que l'on voudrait faire rejeter par les peuples de l'Italie. Nous ne pouvons retenir nos larmes, vénérables frères en voyant qu'il se trouve, à cette heure, quelques italiens assez pervers assez livrés à de misérables illusions pour ne pas craindre d'applaudir aux doctrines dépravées des impies et de conspirer avec eux la perte de l'Italie.

" Mais vous n'ignorez pas, vénérables frères que les principaux auteurs de cette détestable machination ont pour but de pousser les peuples, agités par tout vent de perverses doctrines, au bouleversement de tout ordre dans les choses humaines, et de les livrer aux criminels systèmes du nouveau socialisme et du communisme. Or, ces hommes savent et voient par la longue expérience de beaucoup de siècles qu'ils ne doivent espérer aucun assentiment de l'Eglise catholique, qui, dans la garde du dépôt de la révélation divine ne souffre jamais qu'il soit retranché aux vérités proposées de la foi, ni qu'il y soit rien ajouté.

" Aussi ont-ils formé le dessein d'attirer les peuples italiens aux opinions et aux conventions des protestants, dans lesquels, repelus sans cesse ainsi de les séduire, on ne doit voir autre chose qu'une forme différente de la même vraie religion chrétienne, où l'on ne peut plaire à Dieu aussi bien que dans l'Eglise catholique. En attendant, ils savent très-bien que rien ne peut être plus utile à leur cause impie que le premier principe des opinions protestantes, le principe de la libre interprétation des saintes Ecritures, par le jugement particulier de chacun. Ils ont la confiance qu'il leurs deviendra plus facile, après avoir abusé d'abord de l'interprétation en mauvais sens des lettres sacrées pour répandre leurs erreurs, comme au nom de Dieu, de pousser ensuite des hommes, ensés de l'orgueilleuse licence de juger des choses divines, à révoquer en doute les principes communs du juste et de l'honnête.

" Puisse l'Italie, vénérables frères, puisse l'Italie, où les autres nations ont coutume de puiser les eaux pures de la sainte doctrine, parce que le Siège apostolique a été établi à Rome, ne pas devenir pour elles désormais une pierre d'achoppement et de scandale! puisse cette portion chérie de la vigne du Seigneur ne pas être liée en proie aux bêtes! puissent les peuples italiens, ayant bu la démenace à la coupe empoisonnée de Babylone, ne jamais prendre des armes particulières contre l'Eglise-mère! Quant à nous et quand à vous, que

Dieu, dans son jugement secret, a réservé pour ces temps de si grand danger, gardera-nous de craindre les ruses et les attaques de ces hommes qui conspirent contre la foi de l'Italie, comme si nous avions à les vaincre par nos propres forces; lorsque le Christ est notre conseil et notre force, le Christ nous qui nous ne pouvons rien, mais par qui nous pouvons tout.

" Agissez donc, vénérables frères, veillez avec plus d'attention encore sur le troupeau qui vous est confié, et faites tous vos efforts pour le défendre, des embûches et des attaques des loups ravisseurs. Communiquez vous mutuellement vos dessins, continuez, comme vous avez déjà commencé, d'avoir des réunions entre vous, afin qu'après avoir découvert par une commune investigation l'origine de nos maux et, selon la diversité des lieux, les sources principales des dangers, vous puissiez y trouver, sous l'autorité et la conduite du Saint-Siège, les remèdes les plus prompts; et qu'ainsi, d'un accord unanimi avec nous, vous appliquiez, avec l'aide de Dieu et avec toute la vigueur, du zèle pastoral, vos soins et vos travaux à rendre vain tous les efforts, tous les artifices, toutes les embûches et toutes les machinations des ennemis de l'Eglise."

## BAZAR

de la Société haritaire des Dames Catholiques de Québec.

Le public est respectueusement informé qu'il se tiendra un BAZAR de cette Société, le CINQUIÈME jour de FEVRIER, 1850. Le produit de ce Bazar sera employé pour venir en aide aux Orphelins, et à l'école des Filles sous la direction des Sœurs de la Charité.

Les personnes qui désirent contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux Dames ci-dessus mentionnées.

Mesdemoiselles FAN VELSON,  
" MASSUE,  
" PAINCHAUD,  
" ROY,  
" WOULSEY.

Mesdemoiselles McCORD, Davis, Lelièvre et U. Tessier, tiendront la table de rafraîchissement. Par ordre,

JOSEPHINE MASSUE,  
Québec, 7 Décembre, 1849. Secrétaire.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné.

HUILE DE LIN. double bouteille.  
BRIDES A FEU inarqué " cur.",  
GENEVIEVE de " De Bouys",  
CHARBON de Smith, double criblé.  
C. E. LEVEY et Cie,  
Québec, 2 juillet 1849.

## LOUIS LEMOINE, MÉCANICIEN.

FABRIQUE des Pompons à feu depuis \$10 jusqu'à \$250. Il a toujours en main de petites pompes portatives. S'adresser chez Al. Scott, marché de la H. V. agent, ou chez le fabricant Grande Rue du faubourg St. Jean. Québec, 12 Déc. 1849.

## PROPOSITION AVANTAGEUSE.

Maison de Commerce  
A VENDRE OU A LOUER.

UNE personne qui désirent s'établir en campagne, trouvent de grands avantages, soit pour acheter un établissement de commerce complet ou pour s'associer avec le présent propriétaire. Pour plus amples information, s'adresser sur les lieux à Matane, comté de Rimouski, ou au soussigné à Québec. E. LACROIX, rue Saint-au-Matelet. Québec, 12 décembre 1849.

EQUIPMENTS et Maisons à vendre. T. A. PARANT, Jr., Québec, 14 juin 1849.

## Parapluie de Soie perdu.

UNE personne étant allée dans différents lieux, à la Haute-Ville, croit y avoir laissé son Parapluie, pris en conséquence, les personnes qui l'auront en leur possession, de volonté bien ou au hasard de ce journal. Québec, 20 nov. 1849.

JOSEPH PITTICLERCQ, Notaire, 102 St. Joseph, N° 11, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1849.

## DR. GIRON, M. OTHELLE,

à transporter son établissement  
2 RUE LA FABRIQUE,  
vis-à-vis le Magasin de M. Brisset,  
très du Marché de la Haute-Ville,  
4 U E B E C .

H. S. DALKIN,  
MARCHAND DE BOIS,  
No. 38 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE  
Québec, 6 juin 1849.

## G. TALBOT.

Avocat. A établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, à la Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour. 1er mai, 1849.

M. PATRY architecte, demeure maintenant rue Desfossés, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 29 Oct. 1849.

## Stanislas Drapau, PROPRIÉTAIRE.

BUREAU DU JOURNAL No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC

## HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des

SOULIERS et BOTTINES de CAOUTCHOUC, pour DAMES et MESSIEURS,

MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

## Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoint l'établissement de Marchandises Séches du soussigné.

15,000 PAIRES de Souliers communs de Caoutchouc, de bonne qualité,—style 2s-6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufac-tures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix : depuis 2s-10d, jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelées Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bott